

Fig. 1. — Palais de l'Electricité.

Architecte : Louis Pée.

L'Exposition de Liège.

LES rives d'un beau fleuve, les séductions variées du décor le long de la Meuse et de ses canaux, l'attrait du paysage au bord de l'eau; entraînaient ici le choix de l'emplacement, lequel, réparti au Nord et au Sud, en deux groupes principaux, signale, à chaque extrémité de la ville, l'imposante manifestation, scientifique et industrielle; cette Exposition où la Cité de Liège convie cette année les peuples du vaste Monde. Vers

le Midi, à proximité des quartiers élégants de Fragnée et de Fétinne, le parc de la Boverie offre aux sections des Beaux-Arts, de l'Agriculture, de l'Enseignement, le calme élyséen des eaux et des verdure. Vers le Nord, voisin des faubourgs, le champ de manœuvres de Bressoux s'est transformé en un nouveau champ de manœuvres, vaste lice ouverte aux luttes pacifiques, à laquelle s'annexe, de l'autre côté de la rivière (il est permis

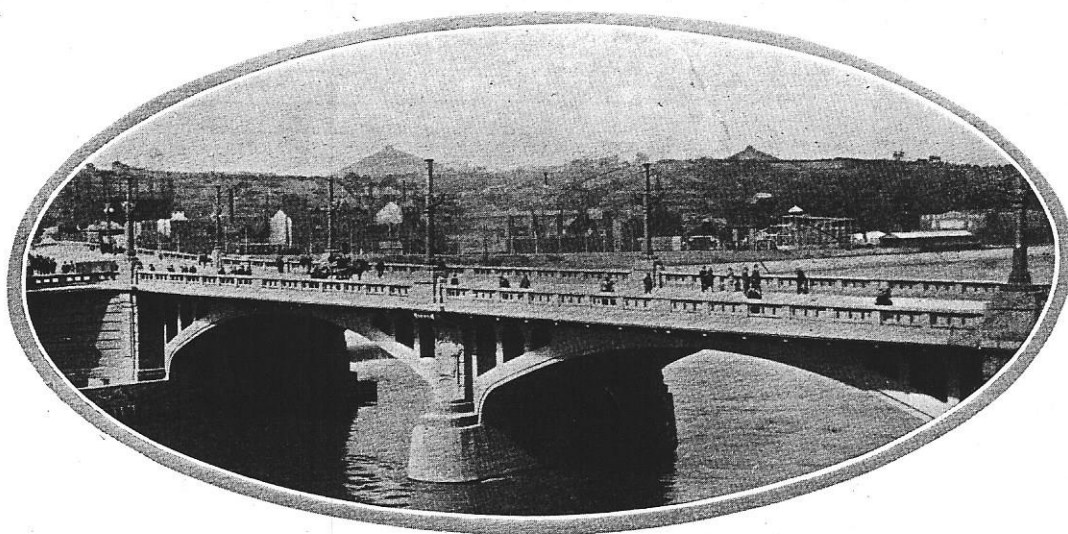


Fig. 2. — Le pont de Coronmeuse à l'entrée de l'Exposition.
Ingénieur : Defourny.

Architecte-décorateur : Warnotte.



de s'amuser un peu), une place réservée aux attractions. L'Exposition couvre une superficie de 60 hectares, dont 10 pour le secteur sud, 35 pour celui du Nord, rive droite, là où 37 grands palais, d'une superficie de 140.000 mètres carrés, furent édifiés. Le pont de Coronmeuse a été spécialement créé pour accéder à cette partie. C'est le plus grand ouvrage de ce genre exécuté jusqu'à présent en Belgique. De 300 m. de portée, il est constitué par une ossature entièrement en ciment, à laquelle s'adapte un clavage par grands éléments, composé de pierre pulvérisée. De ce vestibule grandiose, l'Exposition présente l'ensemble de ses bâtiments, lié sur la gauche aux masses des géantes cheminées de l'usine électrique, découpé sur la toile de fond des collines verdoyantes, bordé au premier plan du ruban mouvant du fleuve, où le port d'attache de la

flottille des bateaux faisant le service de l'Exposition met une note pittoresque.

* * *

Les aspects sans intérêt de la plaine de Bresoux, sur trois côtés du terrain, furent cachés dans l'ordonnance générale du plan, limité, en cette partie du périmètre, par une série importante de constructions, formant comme un écran monumental. MM. Poismans et Warnotte, architectes généraux de l'Exposition, auxquels on doit le Palais des Fêtes, en créèrent la composition qui se développe comme une vaste esplanade, où mettent leur dominante les Palais de l'Electricité, de la Métallurgie et des Mines, de la Mécanique, des Transports, de la Chimie, du Verre, de la Céramique, du Génie Civil. Indépendant de ce groupement de bâtiments, le Palais des

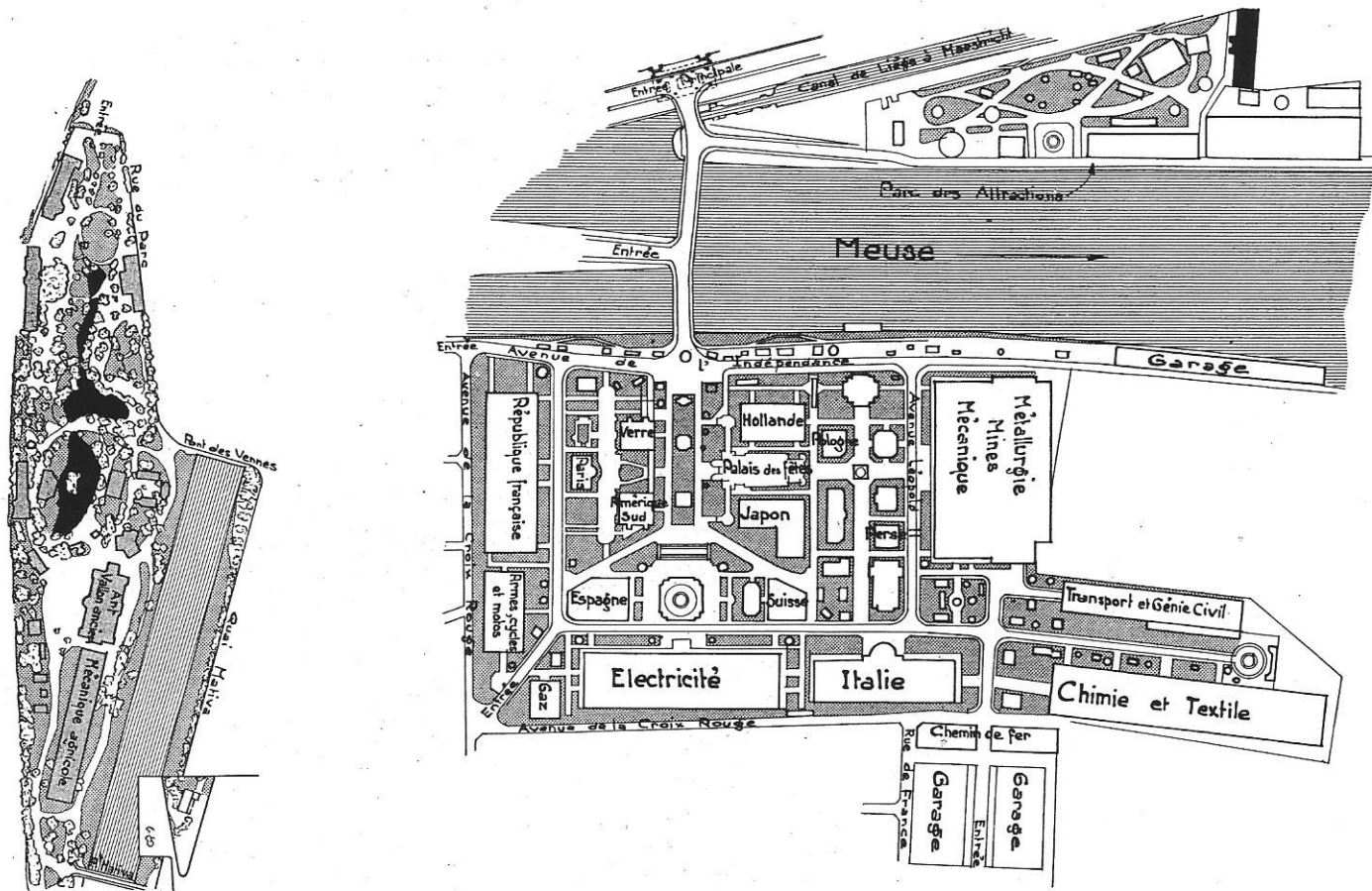


Fig. 3. — Plan de l'Exposition. A gauche, Secteur Sud ; à droite, Secteur Nord.

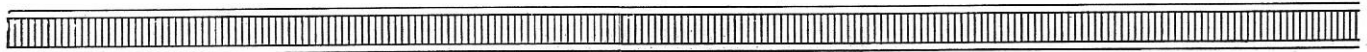




Fig. 4.

Le Palais des Fêtes.

Architectes : MM. Warnotte
et Poismans.

Fêtes, aux abords de l'arrivée, forme un motif particulier, à gauche de l'avenue axant cette esplanade vers le Palais de l'Electricité, qui en est l'aboutissement principal. Mais, par suite de la participation importante de certains pays, la France avec 40.000 mètres carrés, l'Italie avec 15.000 mètres, les emplacements originellement destinés aux Mines et au Textile, furent réservés à ces deux états qui tiennent place d'honneur dans cette assemblée monumentale. Les Mines et le

Textile, sans compromettre l'effet général, furent reportés ailleurs. Mentionnons également la création de garages importants, le long du quai de Coronmeuse, et proche de la gare de Bressoux, dont les embranchements, en plein cœur de l'Exposition, rendent tant de services.

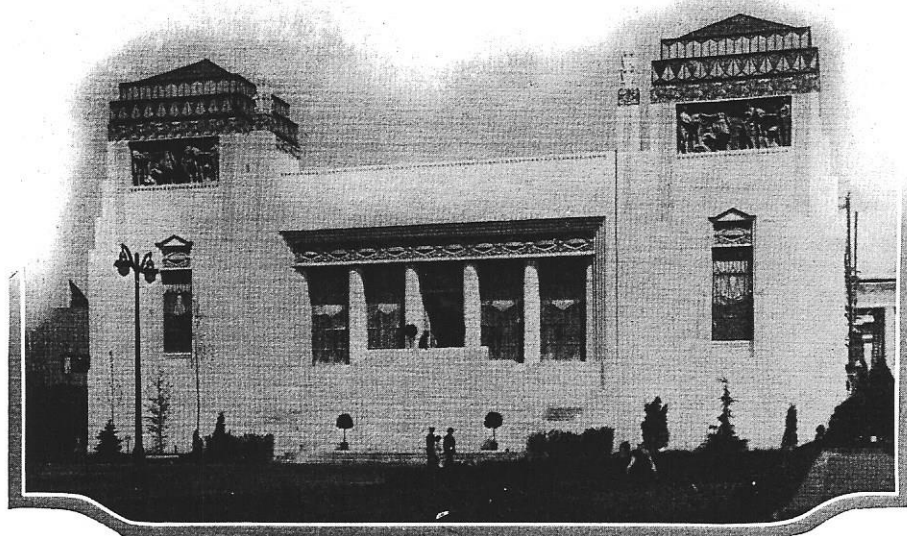
Une impression franchement moderne s'affirme en la plupart de ces constructions qui s'harmonisent ensemble, tout en gardant chacune son caractère particulier. « Diversité, c'est ma de-



Fig. 5.

Palais "Verre et Céramique".

Architecte : M. Victor Rogister.



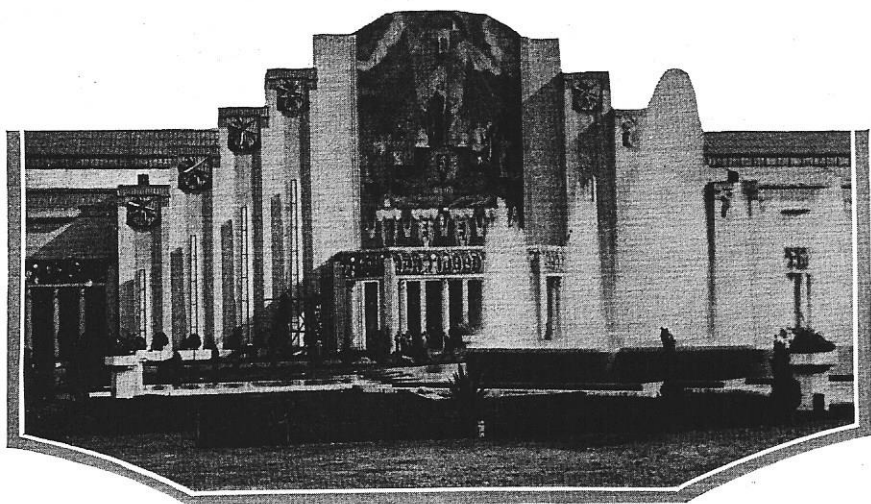


Fig. 6.

L'entrée du Palais de l'Electricité.

Architecte : M. Louis Pée



visé » semblerait être ici le mot d'ordre ! Une double expression y est accusée : d'une part, celle de constructions provisoires, n'essayant pas d'accuser, par l'imitation de faux matériaux, un air de vaine durée; de l'autre, celle de bâtiments construits en matériaux plus résistants, et pouvant survivre à leur destination. Mais on a proscrit les châteaux de carton, en même temps que l'on a veillé à édifier avec honnêteté telles bâtisses, susceptibles d'être conservées ou reproduites, pour une existence moins éphémère. Dans les deux cas, la Logique trouve son compte,

* * *

Une grande simplicité marque ces compositions, étudiées surtout en fonction de leurs masses et dont les physionomies ne se révèlent que par les proportions, qui peuvent s'indiquer en deux partis essentiels, dont le voisinage forme des oppositions savoureuses. On a cherché, soit une impression d'horizontalité, soit de verticalité, en réunissant quelquefois les deux. Ainsi le Luxembourg, la Métallurgie, l'Italie, la France, la Hollande, la Suisse, le Palais de l'Electricité. Partout le parti s'affirme, accusant le plan général : successions de galeries groupées en terrasses autour d'un pavillon central, immenses nefs bordées de portiques, murailles géantes portées par des



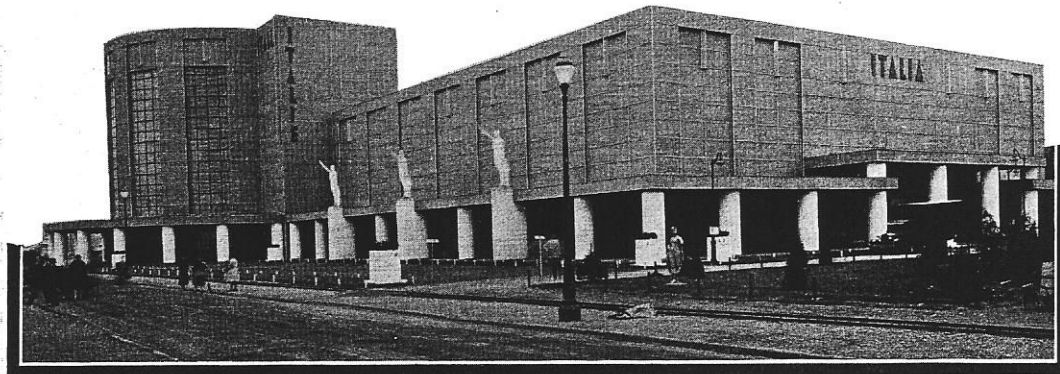
Fig. 7.

Pavillon des Provinces Belges.

Architecte : M. Legros.



Fig. 8.
Pavillon de l'Italie.
Architecte - Ingénieur
Giuseppe-Payano.



colonnades, alignements de pylônes sans fin épaulant des palais colossaux, parois toutes nues animées de jeux discrets de céramique et de sculpture, fenestragés transformant une façade en vitrine gigantesque, attirant le passant de l'étalage de leur imagerie, frises et pignons où se succèdent en peintures les épisodes des grandes batailles industrielles, le triomphe en apothéose de la Science.

A cette impression d'horizontalité, d'autres

pavillons opposent, ou allient, l'exaltation en hauteur de tours en dominante, par exemple pour la Pologne, la maison du Peuple, les Sucres, les Pieux Franki.

Ce dernier, dû au talent de notre confrère Henri Michel, affirme heureusement, dès l'entrée,



Fig. 9.
Pavillon des Pieux Franki.
Architecte : M. Henri Michel.





Fig. 10.

Pavillon du Japon.

Archit. : MM. Montrieux
et Miyamoto.



la puissance constructive d'une grande entreprise, la force grâce à laquelle peuvent s'édifier solidement, et quelle que soit la difficulté du terrain, les fondations des bâtiments les plus divers. De part et d'autre de l'entrée, deux motifs géants en témoignent par la simple éloquence des choses, points d'appui que l'imagination situe, en les multipliant à l'infini, au-dessous du sol, servant de bases inébranlables aux piles des ponts, aux plateformes des quais, des halles colossales exigées par l'industrie de ce temps, aux planchers de mille et mille demeures. Du reste, il suffit d'un coup d'œil sur les nombreux documents exposés dans l'intérieur du pavillon : plans, maquettes, photographies, graphiques de toutes sortes, pour se rendre compte des services rendus par les Pieux

Franki au grand œuvre de la Construction.

* * *

D'autres éléments renforcent encore le caractère de ces divers pavillons, en révélant leur fonction à première vue. Nous voulons parler des porches d'entrée que l'on s'est efforcé à marquer d'une note particulière. Si celui du Japon, dans la fantaisie de sa charpenterie savante et capricieuse, rappelle les temples en bois laqué, au pays du soleil levant, ceux des palais de la Chimie et des Transports, s'apparentent, par leur allure classique, aux antiques Propylées, telles que les Grecs les auraient peut-être conçues, s'ils avaient connu le ciment armé. Et à ces rappels



Fig. 11.

*Pavillon de
la France.*

Architecte :
M. Louis Pée.



Fig. 12.

Pavillon de la Suisse.

Architectes : MM. Hoffmann
et Kellermüller.



d'un art vénérable, qu'aucune pédanterie ne vient troubler, la sculpture vraiment lapidaire de Dupont : le quadrigue héroïque, les victoires ailées, ajoute le souvenir de Phidias. Dans tous ces motifs d'entrée, ainsi celui du bâtiment des Provinces belges, on a cherché à capter l'attention du passant, à l'engager à pénétrer dans ces sanctuaires aux lignes calmes, à l'inviter à apporter quelques instants d'étude, quelques minutes de recueillement devant le résultat de l'effort de l'homme, celui du temps présent. Cet effort mar-

quant une création originale devait naturellement se traduire dans le cadre des Architectures. Aussi comprend-on malaisément l'opportunité d'une copie, pour le pavillon de la Ville de Paris; reproduction de celui de Bagatelle. Quelque jolie que soit au bois de Boulogne cette œuvre du XVIII^e siècle, elle ne semble guère s'harmoniser dans ce cadre, pour cette place où l'on cherche vainement des chaises à porteurs des dames à paniers bouffants, des messieurs en perruques poudrées. Sur ce terrain archéologique, l'Égypte



Fig. 13.

Pavillon de la Hollande.

Architecte : M. Job Denijs.

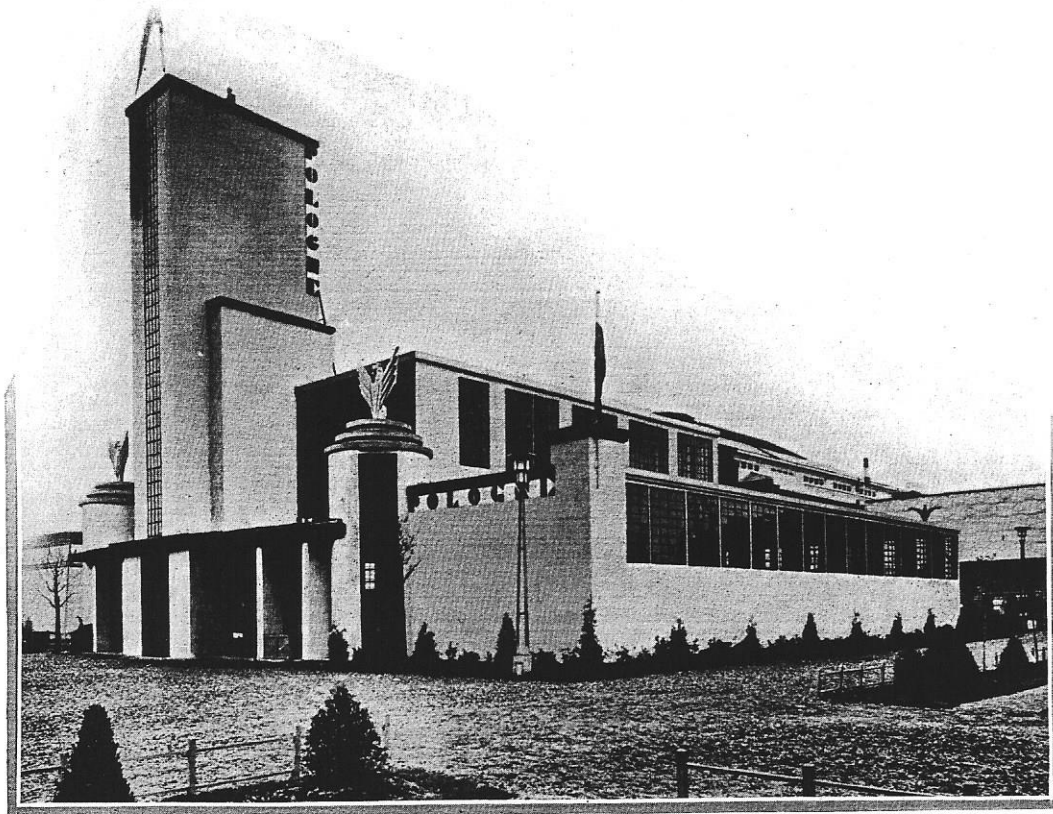


Fig. 14.
*Pavillon de
la Pologne.*
Architecte :
M. Muller-Jerzy.



Fig. 15.
Pavillon de l'Egypte.
Architectes : MM. Montrieux
et Snyers

aussi a pris le parti de la Ville Lumière. En considérant cette évocation d'une ancienne construction des rives du Nil, on ne peut qu'être frappé des rapprochements de cette architecture millénaire avec la nôtre, due à une conception presque identique : recherche de l'effet par le peu de masses simples, suppression d'inutiles détails. Rien n'est nouveau sous le soleil.

* * *

A cet apport traditionnel le génie moderne, semblable aux gnomes de la légende, se devait d'apporter son tribut. Les gardiens des trésors de la mine, les esprits subtils qui dans le feu et les fumées, convoient les transports, les inlassables forgerons battant les métaux, et toutes les Fées Lumineuses ne pouvaient ici manquer de prêter collaboration aux architectes, aux ingénieurs. Ils ne s'y refusèrent pas. Voici le Palais de la Métallurgie, cuirassé d'aluminium, comme une resplendissante armure. Il est fièrement blasonné aux marques de la Vieille Montagne, d'Angleur-Athus, de Cockerill et de maintes autres armoiries, célèbres aux tournois industriels de la Planète. Voici aux montres de l'Office Technique pour l'utilisation de l'Acier, des images de constructions géantes, que l'on croirait sorties des mains des enchanteurs. Là ces brillantes parois,

de hauteur démesurée, sont simplement maçonnées de charbon. Plus loin les puissantes compagnies de chemin de fer, les grandes associations touristiques, disent le charme, l'imprévu du voyage, cependant que : sous le Hall, les locomotives, de tenue impeccable, attendent le signal du départ. C'est le poème de la route qui nous est raconté ici en plusieurs chants. Que nous sommes loin de la voie antique revêtue de rondins, et des dalles de basalte, et du pavé du Roy ! Vieille histoire, celle du charron et du maréchal-ferrant ! regardons, admirons plutôt cet immense usine Fiat, qui couvre toute une ville. Regardons, étudions, c'est la chose principale. Que d'attraits on place aujourd'hui dans l'Enseignement. Comme ces bâtiments bas, sous les arbres, sont engageants, ils semblent tenir pour gardiennes Flore et les Grâces, suivant le rêve de notre Montaigne. L'idée ingénieuse, au pavillon des Provinces belges, d'avoir installé une salle de Cinéma où, en se reposant, le bon public suit, sur l'écran, le détail de la vie des étudiants aux Ecoles Techniques et Professionnelles, si bien outillées en Belgique. A ce propos, n'oublions pas de citer les Ecoles Saint-Luc, dans leur curieux pavillon, où sont présentés les travaux récents de cette association d'artisans-artistes, soumis à une discipline architecturale où l'étude de l'art du passé

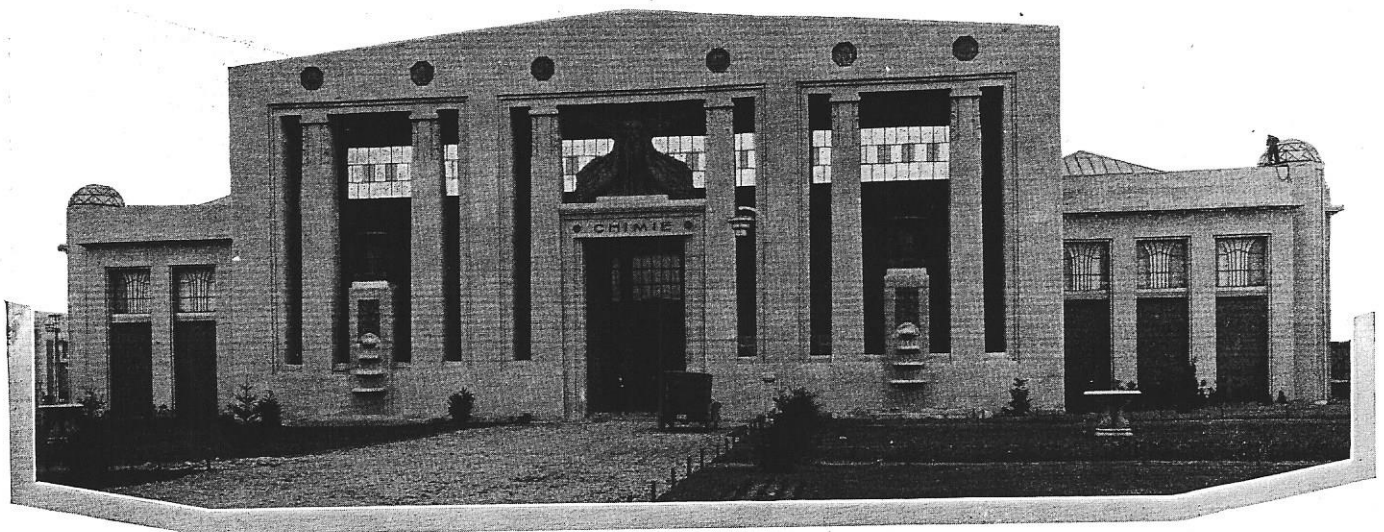


Fig. 16. — Palais de la Chimie.

Architectes : MM. Faniel et Michel.

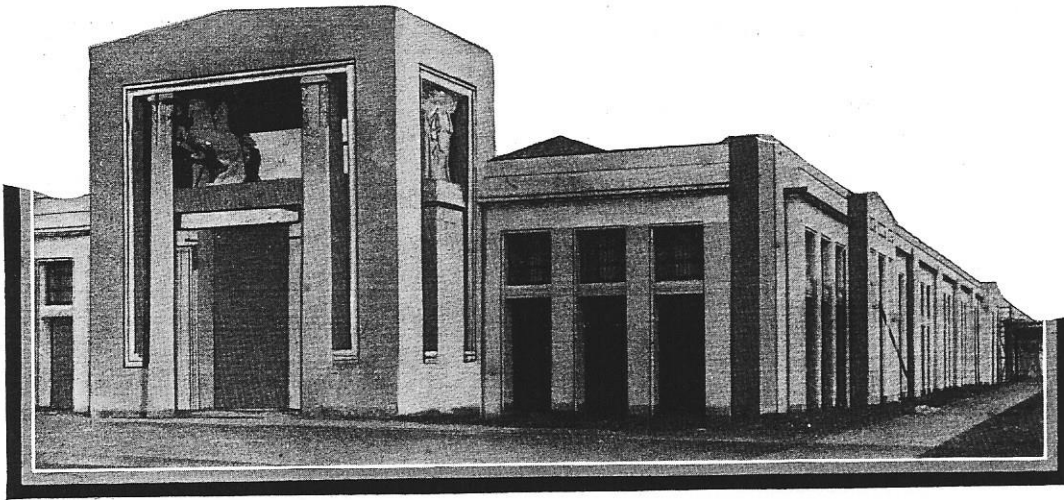
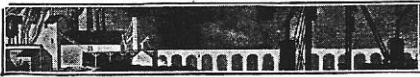


Fig. 17.
Palais des Transports.

Architectes :
MM. Faniel
et Michel.



s'associe avec la libre recherche où, après une minutieuse reconstitution de la Cathédrale d'Ypres, l'on voit dans un esprit des plus modernes, le détail du nouveau Palais de Justice de Termonde.

* * *

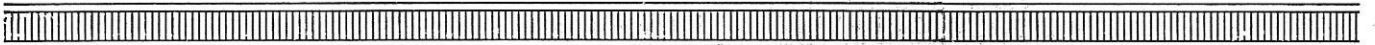
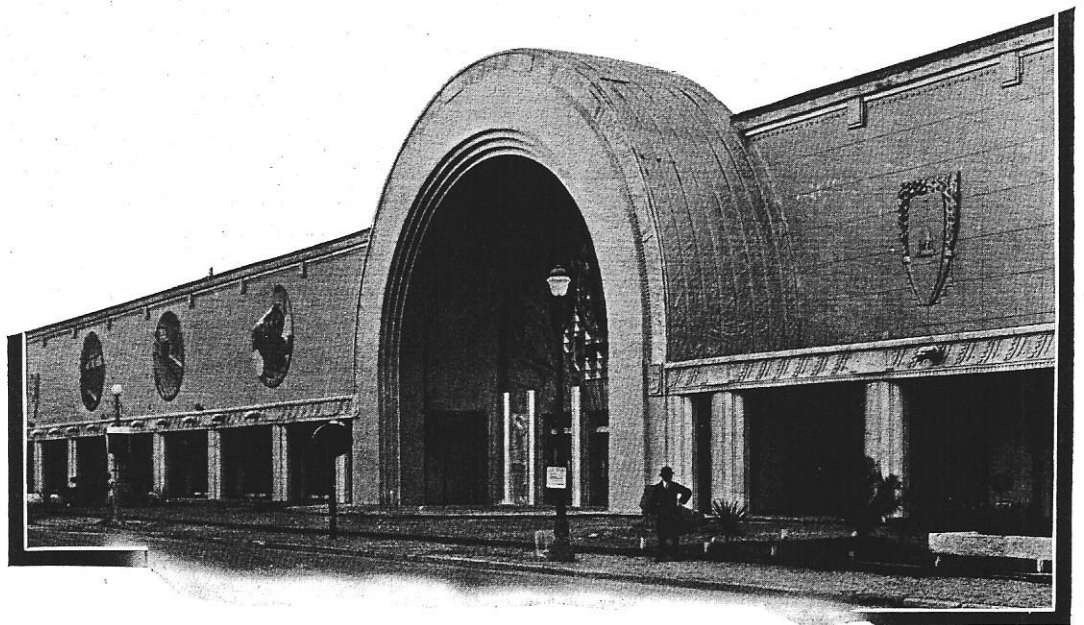
Autre bonne leçon de construction, celle que donne, dans le sourire de la Nature, ce bâtiment des Eaux et Forêts, simplement et solidement

agencé, tout en bois, comme si les trappeurs de Fenimore Cooper l'eussent taillé à coups de hache. Ici se multiplient les bungalows, les guinguettes, les cahutes aux vives couleurs; ici les compagnies de vaillants cyclistes prennent le frais, en attendant la reprise de leurs pas redoublés, devant le bon public en admiration. Ici, édifice de briques et de granit, la charmante maison communale, qui mériterait de rester, sous ses beaux arbres. Ici, la nouvelle église de Fétille, majes-



Fig. 18.
Palais de la Métallurgie.

Architectes :
MM. Louis Pée
et Moutschen.



tueuse, va abriter les merveilles de l'art wallon, succédant à l'humble sanctuaire du XVIII^e siècle qui, aux dimanches, fait encore entendre ses cloches, en attendant de disparaître. Ce coin est très reposant, il est bien de l'avoir dédié en partie aux souvenirs du vieux temps, qui peuvent très bien se relier aux poursuites de notre âge; une ariette de Grétry n'est-elle pas toujours de mode? La Ville de Paris l'a bien prouvé dans son exposition où elle a tenu à donner un cadre moderne, à des réminiscences romantiques, que le centenaire de 1830 mettait à l'ordre du jour. Qu'il nous soit permis d'en féliciter un de ses principaux animateurs, M. Adrien Bruneau, inspecteur de l'Enseignement. Le Hall du Restaurant, avec toute cette jeune figuration, est vraiment une exquise évocation de la vie contemporaine qui trouve un parallèle piquant dans celle, réalisée par M. Simon : l'arrivée d'une diligence en Belgique en 1830. L'air de famille est évident, à un siècle de distance : avenance, bien-être, coquetterie, confort, sont de tous les temps. Il faut aussi

s'arrêter dans la Cinématéque, avec son ingénieuse disposition d'écrans lumineux montés sur des parois prismatiques, au long des murs.

La Lumière, elle, offre aussi, dans l'Exposition l'éclat, la délicatesse de son concours. Rien n'est charmant, le soir, comme le boulevard qui borde la Meuse, avec les éclairages variés de ses cafés et de ses restaurants. Mais on a tenu à ce que cette joie du rayonnement nocturne s'épande également dans la ville et c'est un spectacle imprévu et savoureux, quand on rentre le soir, que celui des illuminations projetant leurs ondes lumineuses sur les vieux monuments qui, de l'ombre des places antiques, surgissent avec un relief extraordinaire. Ainsi le présent, en le vivifiant, anime et continue le passé. C'est ce qu'a montré dignement la « Cité Ardente » dans cette belle manifestation qui, en ajoutant à sa renommée, servira la cause de la Civilisation et du Progrès.

CHARLES IMBERT, *Architecte.*



Fig. 19. — *Pavillon de l'Ecole St-Luc.*

Architecte : M. Henri Delmotte.